



Depuis le 1er juillet 2016, pour tout litige à la consommation entre un professionnel et un particulier, une médiation doit être obligatoirement proposée gratuitement au consommateur.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, votre réflexologue, Florence CHAMBELANT, professionnelle enregistrée sous le numéro SIRET 838 156 305 000 16, propose un dispositif de médiation de la consommation, par convention signée le 5 novembre 2020.

L'entité de médiation retenue est : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION.  
En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :  
<https://cnpm-mediation-consommation.eu>  
ou par voie postale en écrivant à CNPM MÉDIATION CONSOMMATION  
27, avenue de la Libération - 42400 Saint-Chamond